

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.068

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 23 mai, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 17 mai 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 17 mai 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Philippe CAU représenté par M. Jean-Paul CLECH  
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO  
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par M. Pierre PAPEIX

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉNOMINATION DE VOIES – CLOS PASTEUR

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé à l'assemblée délibérante de dénommer deux voies de desserte du programme immobilier « Les Villas du Clos Pasteur » situé à Royan :

- Voie A : une rue entre la rue Cœur de Pigeon et la rue des Cerisiers :
  - Rue des Amarellles
- Voie B: une impasse raccordée voie A :
  - Impasse Carmin

Il a été choisi de rester dans la gamme de vocabulaire du quartier, soit des noms en relation avec la famille des cerisiers/cerises.

Les amarellles en sont une variété, le carmin une couleur.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission culturelle, en date du 11 août 2017,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer aux deux voies de desserte du programme immobilier « Les Villas du Clos Pasteur » situé à Royan, les dénominations suivantes :

- Voie A : voie raccordée entre la rue Cœur de Pigeon et la rue des Cerisiers:
  - Rue des Amarellles
- Voie B : voie raccordée voie A :
  - Impasse Carmin

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 mai 2019  
Certifié Conforme

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

Pour le Maire,  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH





- LEGENDE**
- - - Ligne du domaine public à édifier
  - - - Application cadastrale
  - o Bornes cadastrales
  - Mur plein
  - Mur creux
  - Coles périmétriques
  - Cote altimétrique rattachée au NCF IGN 69
  - ▨ Bâtiment
  - ▨ Bâtiment représenté sur le plan parcellaire cadastre

**PC3 - COUPE DE TERRAIN : PROFILS EN TRAVERS DES VOIES NOUVELLES**

Echelle : 1/100

- LEGENDE**
- Partir voirie
  - Réseau eaux usées
  - Sens d'écoulement des eaux usées
  - Réseau eaux pluviales
  - Puits individuel ou massif drainé à ciel ouvert
  - ▨ Massif de stockage et d'infiltration
  - Sens d'écoulement des eaux pluviales
  - Drain d'épandage

"RESIDENCE LES CERISIERS"

**PC2 - PLAN DE MASSE: PLAN DE VOIRIE ESPACES VERTS ET RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES**

"La Cité Porteur"  
**PROJET DE CONSTRUCTION DE 69 LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE ROYAN**  
 Lieu dit "Les Châtaignes" - Avenue de Rochefort / Plan des parcelles à bâtir (PC2)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

N° de dossier	15006
N° de permis	DPC A05

(RD 1735)